

Je pense que les amendements qu'on a proposés aujourd'hui représentent un nouveau mode de pensée, une théorie nouvelle, une nouvelle façon de mettre les choses en relief qui s'accordent bien avec les obligations auxquelles nous aurons à faire face. Sans aucun doute, ce qui s'impose en matière d'habitation de nos jours, c'est d'assurer un logement aux gens économiquement faibles, de leur assurer un logement, aux conditions les plus économiques possibles, que ce soit sous la forme d'habitations collectives, d'appartements ou d'habitations à logements multiples, mais un logement agréable, économique, qui comporte des normes minimums d'installations communautaires et qui, à mon avis, devra faire l'objet d'une aide semblable à celle que les maisons à logement unique ont reçue grâce à la mesure législative précédente. C'est avec un vif plaisir que j'accueille ces amendements et que je les appuierai ici à la Chambre.

M. Clancy: J'ai une ou deux questions à poser à l'honorable député à la suite de son très éloquent discours. Que pense-t-il de la région de logements à prix modiques qui suscite tant de difficultés dans une partie de sa circonscription? Deuxièmement, que pense-t-il de nos écoles et d'une passerelle au-dessus du Queensway? Il s'est montré très éloquent, à mon avis, mais pourquoi ne pas s'en tenir aux besoins régionaux et obtenir certaines choses pour les gens de sa circonscription? Il se trouve que je suis un des députés qui demeurent dans sa circonscription, à Ottawa.

M. Francis: Je suis ravi de l'intervention de l'honorable député et je suis heureux de pouvoir dire que le préopinant est un citoyen d'élite, avantagement connu dans une magnifique circonscription électorale. L'honorable député a écouté attentivement mes propos et il se rappelle sans doute m'avoir entendu dire que, dans certains cas, les normes de construction n'étaient pas aussi élevées qu'elles auraient dû l'être. J'ai aussi fait allusion au manque d'équilibre, de terrains de jeux et d'aménagements des loisirs près des emplacements d'habitations collectives. Je suis très sensible au fait que dans ce cas particulier, la planification a été insuffisante et j'estime qu'à l'avenir, il faudra faire beaucoup mieux sous ce rapport. Mais en même temps, nous reconnaissons tous que nous avons besoin de logements publics et qu'il appartient au grand public de prendre l'initiative de répondre à ce besoin.

Nous avons, généralement parlant, réglé le problème de la construction des maisons unifamiliales. Ce type de logement comprend 80 p. 100 des réalisations effectuées sous l'empire de cette loi. J'ai travaillé très consciencieusement pour tenter d'améliorer les conditions

de ce genre de construction et lorsque j'ai représenté ce secteur à titre d'échevin d'Ottawa, j'ai exprimé mon inquiétude en maintes occasions, comme l'honorable député le sait peut-être, et, comme sa femme le reconnaîtra, très certainement, au sujet du manque d'espace pour les jeux de toutes sortes dans un complexe renfermant 120 logements et une population de plus de 500 enfants.

M. Clancy: L'honorable député vient de dire qu'il a été échevin de la ville d'Ottawa. Il l'était lorsque je me suis installé dans ce quartier. Aucune décision n'a été prise. Le terrain a été réservé pour les jeux et cependant, cinq ans après, aucune décision n'avait été prise. Si l'honorable député veut défendre ici les intérêts locaux, qu'il le fasse ici, ou alors qu'il retourne à l'hôtel de ville.

M. Francis: L'honorable député a répondu, je pense, à sa propre question. Le maire de la ville d'Ottawa est membre de son parti et l'honorable député devrait jouir auprès du maire d'une influence supérieure à la mienne.

M. Clancy: J'accepterais n'importe quand le maire d'Ottawa dans les rangs de notre parti.

Une voix: Vous pouvez la garder!

M. Clancy: Je me réjouis de l'accepter dans nos rangs. Elle ne craint pas les difficultés. Elle est plus intelligente que vous tous.

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Je crois que dans ses compliments au député de Yorkton (M. Clancy), le député de Carleton (M. Francis) a oublié de dire qu'il avait l'habitude de voter comme il convient.

Jusqu'ici, la qualité de ce débat ne s'est pas démentie. C'est une question très importante et je trouve que tous les députés qui ont pris part à la discussion l'ont abordée d'une façon constructive et utile. Je le signale parce que depuis quelques semaines, on a eu l'habitude de se montrer très sévère pour le Parlement. Voici pourtant qu'on nous présente une mesure législative concernant des problèmes concrets et je ne doute pas que la Chambre puisse être à la hauteur de sa tâche et examiner le problème de façon très efficace.

Je tiens à dire que je suis d'accord avec les observations de mon honorable ami le député de Yukon (M. Nielsen). Je viens, moi aussi, d'une circonscription septentrionale, pas tout à fait aussi lointaine que la sienne, mais assez loin au nord pour que mes commettants connaissent, dans une certaine mesure, les problèmes qui se posent à ses électeurs. J'espère bien que le ministre, qui m'a semblé très attentif pendant le discours du député du Yukon, saura tenir compte de ses recommandations raisonnables.

[M. Francis.]